

Armes décrites au registre : *D'azur à une bande engrêlée d'argent chargée d'un écu de sinople à une belette d'or, accolée de gueules, clarinée d'argent. Devise : Superat solertia vires (1).*

26. Nice, 15 mai 1582. Lettres de noblesse accordées à Georges, à Claude et à Jean Grosjean, dits de Bordes (alias Desbordes), frères, de Cerdon en Bugey. Armes : *Parti d'argent et de sinople, l'argent à un dextrier naissant de gueules, emmorsé, bridé, chanfrainé et empanaché d'or, le sinople à une molette d'or mise en fasce. Devise : Gratus honore labor. V. n° 68.*

27. Chambéry, 8 août 1584. Lettres de noblesse accordées à Etienne de Rincel, de Bourg en Bresse, entrepreneur et munitionnaire du fort Saint-Maurice. Armes décrites au registre : *D'azur à une bande de gueules accompagnée d'une hermine d'argent et de deux coquilles d'or, une étoile à cinq rais aussi d'or au second, quatre en chef, et au troisième un croissant d'argent (2). Devise : Fortitudine et labore.*

28. Chambéry, 1^{er} septembre 1584. Lettres de noblesse accordées à Claude Baron-Sage, du val de Rougemont, marié à dame Péronne de Syon, sœur de noble Louis de Syon, seigneur dudit lieu et gentilhomme ordinaire du duc de Nemours, avec pouvoir de porter les

(1) Guichenon blasonne ainsi : *D'azur à deux cotices engrêlées d'argent, la senestre chargée d'une belette d'or accolée de gueules et clarinée d'argent.*

(2) Une note du cabinet des titres à la bibliothèque de la rue Richelieu donne aux de Rincel les armoiries suivantes : *Tiercé en pal, au 1^{er} de gueules à une hermine d'argent accompagnée en chef de deux coquilles et en pointe d'une étoile à cinq rais, le tout d'or; au 2^e d'azur à la bande d'argent et au 3^e de gueules au croissant d'argent.*